



Licence professionnelle Communication publique et outils numériques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Communication publique et outils numériques. 2012, Université de Lorraine. hceres-02027555

HAL Id: hceres-02027555

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027555>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Communication publique et outils
numériques

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Communication publique et outils numériques

Dénomination nationale : SP6-Activités et techniques de communication

Demande n° S3LP130004880

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Nancy
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP6-Communication et information

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2002 sous le nom de spécialité *Techniques de l'information et de la communication (TIC)* et restructurée en 2007 (avec deux parcours) sous le vocable *TIC et communication publique*, cette licence portée par l'IUT Charlemagne de Nancy, est à nouveau modifiée et présentée pour le prochain contrat quinquennal avec un nouveau libellé. Elle vise à former les étudiants aux techniques de communication en leur donnant les compétences sur les méthodes et outils numériques pour développer des stratégies de communication orientées vers le secteur public (État, Collectivités, Hôpitaux), entreprises publiques, organisations parapubliques ou d'intérêt public, secteur associatif.

Les métiers visés sont ceux de chargé de communication, assistant de communication, chargé de relations publiques, chargé de communication interne, journaliste territorial, chargé de rédaction, chargé de mission multimédia, assistant-webmestre, chef de projet Internet-Intranet. Cette licence, ayant vocation à accueillir des étudiants d'horizons divers, intéressés par les métiers de la communication et par la dimension numérique de cette activité professionnelle et n'exigeant pas de pré-requis formels, a une très forte attractivité (environ dix candidats pour une place, recrutement spatialement et thématiquement étendu).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Tout d'abord, il faut souligner l'important travail réalisé par les responsables de cette formation pour présenter un dossier à la fois très complet et argumenté et le plus souvent, clair alors que la restructuration de cette formation conduisait à proposer le bilan d'une licence organisée en deux parcours et un nouveau projet pédagogique intégrant leur fusion. Les échanges avec la cellule chargée de l'autoévaluation au niveau de l'établissement ont été très profitables sur ce plan et démontrent à la fois, l'efficacité de la démarche et la réactivité de l'équipe pédagogique.

Ouverte il y a dix ans sous l'appellation, alors novatrice, de spécialité *TIC*, cette formation a connu une première importante mutation en 2007 suite à la demande ministérielle de bien la distinguer d'une autre licence professionnelle présente régionalement. De par les forts partenariats établis avec le centre national de la fonction publique territoriale et la communauté du « Grand Nancy », le choix a été fait de l'orienter vers le secteur public et associatif et, tout en maintenant sa double dimension communication et usage des TIC, d'ouvrir deux parcours plus spécialisés. Malgré un bilan positif et pour donner suite à l'évaluation de la formation par les étudiants qui, pour beaucoup considéraient suite au stage leur bagage technique insuffisant, le conseil de perfectionnement a donc proposé un renforcement de la formation aux outils numériques pour l'ensemble des étudiants ; ce que concrétise le nouveau nom proposé, jugé par ailleurs plus lisible. Malgré un bon argumentaire, on peut néanmoins s'interroger sur la réelle pertinence du champ professionnel visé (une bonne proportion des diplômés travaille dans le secteur privé), voire sur la réelle spécificité d'une « communication publique ». Par ailleurs, une licence professionnelle met toujours un certain temps à se faire reconnaître par les employeurs et modifier fréquemment son nom n'est guère favorable. Enfin, on ignore si au-delà du conseil de perfectionnement, les partenaires ont validé ces modifications dont l'intérêt est incontestable (meilleure maîtrise des outils numériques, allongement du stage, remaniement des unités d'enseignement). La demande d'inscription de cette licence dans le secteur professionnel Communication et information est totalement justifiée, le rattachement à celui des Services aux collectivités ne lui assurant pas une bonne lisibilité.

Le nouveau projet pédagogique présente un certain déséquilibre entre unités et il sera probablement difficile de traiter l'ensemble des très riches contenus de l'UE 5 dans le volume horaire imparti. Mais ces remarques sont mineures face à la qualité du projet pédagogique proposé que ce soit au plan des contenus, des méthodes et des modes d'évaluation. Soulignons en particulier la manière originale dont sont organisés les projets tuteurés qui assurent une part importante de la dimension professionnalisante de cette formation. La politique de stages est conforme et le dossier très complet sur tous ces aspects. On ajoutera que les étudiants ont la possibilité de certifier leurs compétences en informatique et internet (C2I) et en anglais (TOEIC).

Ce projet est porté par une équipe pédagogique solide et bien équilibrée. La palette d'intervenants professionnels est large et bien diversifiée et leur contribution à la professionnalisation très pertinente. L'adossement professionnel se manifeste par ailleurs à toutes les étapes de la licence et le conseil de perfectionnement est à l'évidence très actif. Cette équipe travaille en lien avec celles des licences professionnelles *Création publicitaire* et *Traitement des fonds iconographiques* (projets tuteurés communs, conférences communes). Ce brassage des publics est judicieux. Si la liste des partenaires associés à la licence est longue, il est regretté que certains liens n'aient pas été encore contractualisés, comme par exemple avec le CNFPT, l'association CRPL (Communication et Relations publiques en Lorraine), la Mairie de Nancy, la Communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulinois.

L'originalité de cette formation qui est de marier la communication et les outils numériques, l'absence d'importants pré-requis technologiques et l'engouement des étudiants pour ce domaine professionnel, lui assurent une très forte attractivité (une dizaine de candidats pour une place). Ces candidatures sont diversifiées tant par le type de formation suivie antérieurement (45 % DUT, 45 % BTS, 10 % licence) que par le domaine de formation ou l'origine géographique. La part des étudiants venus de licence est faible alors que la connexion avec les licences généralistes est aisée. On soulignera qu'un quart des candidats vient du domaine Gestion-Commerce ; ce qui n'avait pu être anticipé. Après sélection, les promotions sont constituées pour près de moitié de titulaires de DUT, un bon tiers de BTS ; il y a une extrême diversité de spécialités représentées. Le reste est constitué des étudiants venus d'une licence générale (grande diversité) et autres formations ou diplômes. Le recrutement est largement ouvert au plan géographique. L'intégration à la formation tout au long de la vie est faible avec un faible recours à la validation des acquis de l'expérience. La diversité des étudiants a conduit à mettre en place une mise à niveau initiale afin de donner à tous les étudiants une maîtrise minimale de certains outils numériques. Au vu de la diversité du public, on peut comprendre que ce choix ait été privilégié à celui de la mise en place de passerelles à l'intérieur de l'université. Par ailleurs, on soulignera que les licences générales *Information-Communication*, dont celle présente localement, alimentent très peu cette formation.

Concernant l'insertion professionnelle des diplômés, les enquêtes nationales et le suivi local fournissent des indicateurs fiables (très bons taux de réponse) mais problématiques. C'est particulièrement net pour les enquêtes à six mois où la part des diplômés en emploi est passée en trois ans de 42 % à 28 %. Si on peut considérer que la détérioration du marché de l'emploi en est la cause, il n'en demeure pas moins que ces valeurs interrogent sur l'avenir du diplôme. Plus gênante encore est la tendance récurrente aux poursuites d'études (autour d'un tiers de manière constante). Ces poursuites d'études (essentiellement dans des masters du domaine) étant réalisées pour la presque totalité hors de l'université de Lorraine, les moyens de les réduire sont limités. On peut néanmoins penser qu'introduire un entretien dans le processus de recrutement pourrait freiner cette dérive que le conseil de perfectionnement et l'équipe pédagogique déplorent et condamnent. Si l'insertion rapide des diplômés est médiocre, l'adéquation emploi/formation semble bonne et notons que les emplois se répartissent de manière assez équilibrée entre secteur public, associatif et privé. Ces éléments qualitatifs ne peuvent néanmoins masquer les médiocres résultats de cette licence sur le critère fondamental de l'insertion professionnelle immédiate des diplômés.

- Points forts :
 - Le positionnement sur un secteur en développement.
 - Une équipe pédagogique solide et équilibrée.
 - La bonne attractivité en formation initiale.

- Points faibles :
 - Une insertion professionnelle médiocre.
 - Les nombreuses poursuites d'études.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de prolonger les réflexions du conseil de perfectionnement qui ont abouti aux actuelles évolutions de la formation afin de lui donner une assise professionnelle encore plus forte tout en cernant de manière plus fine la « niche métier » visée. Un meilleur affichage de la dimension « métier » combiné au renforcement des compétences sur les outils numériques pourrait peut-être améliorer l'intégration des diplômés. Elle pourrait aussi, en la combinant avec des entretiens de recrutement, freiner les poursuites d'études.

Un effort de prospective en direction de la formation continue serait opportun car le secteur public et associatif a des besoins importants de mise à niveau de ses collaborateurs. La plus grande vigilance s'impose vis-à-vis des résultats de cette spécialité en termes d'insertion professionnelle au cours du prochain contrat.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2009	2010	2011
Nombre d'inscrits	28	30	29
Taux de réussite	100 %	97 %	97 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	11 %	10 %	10 %
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	46 %	55 %	38 %
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	36 %	28 %	41 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	96 %	90 %	93 %
Pourcentage d'inscrits en formation continue	4 %	10 %	7 %
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	0 %	0 %	0 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	37 %	37 %	37 %

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité

ENQUETES NATIONALES	2008	2009	
Taux de répondants à l'enquête	93 %	82 %	
Pourcentage de diplômés en emploi (3)	42 %	65 %	
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)	35 %	4 %	
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)	12 %	22 %	
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION	2007	2008	2009
Taux de répondants à l'enquête	86 %	86 %	89 %
Pourcentage de diplômés en emploi (3)	42 %	33 %	28 %
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)	42 %	33 %	32 %
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)	12 %	29 %	24 %

(1) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre

(2) Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES PROFESSIONNELLES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Spécialité : Communication publique et outils numériques

Dénomination nationale : SP6-Activités et techniques de communication

Demande n° S3LP130004880

Nous avons reçu l'évaluation de la Licence professionnelle "Communication publique et outils numériques" inscrite dans le domaine "Activité et techniques de communication". Ce document d'évaluation de quatre pages souligne le travail réalisé par l'équipe pédagogique en lien avec le conseil de perfectionnement dans la constitution du dossier, notamment dans son argumentation sur l'évolution proposée. Il conclut en soulignant la bonne attractivité du diplôme ainsi que son positionnement sur un secteur en développement tout en pointant deux aspects plus négatifs : une insertion professionnelle médiocre et des poursuites d'études trop fréquentes. Au cours des développements qui suivent, nous revenons sur les points faisant question dans le document d'évaluation et plus particulièrement sur les deux aspects négatifs évoqués ci-avant. Nous répondrons aux recommandations faites par l'AERES.

Changement de dénomination et lisibilité de la formation

Les experts de l'AERES notent que la licence professionnelle évolue une nouvelle fois dans sa dénomination, passant de « TIC et communication publique » à « Communication publique et outils numériques ». Nous sommes conscients que ce changement de dénomination pourrait avoir des conséquences quant à son identification et, en conséquence, sa reconnaissance par les employeurs. Cependant, et sans revenir sur l'argumentation développée dans le dossier initial, ce changement nous a paru non seulement indispensable étant donné l'évolution que nous avons souhaité donner à cette formation (passer d'une formation en deux parcours à une formation en un seul parcours), mais il correspond surtout à une volonté de rendre les objectifs de formation plus lisibles. En effet, la compétence première des étudiants que nous formons est celle de la communication et non celle relative aux outils numériques. Il subsistait, selon nous, une ambiguïté dans le libellé qui devrait être résolu avec ce nouveau nom. C'est donc non seulement la prise en compte d'une réorientation de la formation qui est en jeu, mais surtout un meilleur positionnement sur le marché.

Identification du champ professionnel

En lien avec cette question, les experts évoquent la nécessité d'une meilleure définition du champ professionnel visé. Cette critique est tout à fait pertinente et c'est celle-là même qui a motivé le souhait du conseil de perfectionnement de réviser le contenu de la maquette afin de fondre les deux parcours initiaux en un seul, tout en mettant l'accent sur la communication publique. Mais il nous faudra aller plus loin au cours des années à venir, notamment en affermissant les liens avec le milieu professionnel. Nous avons commencé ce travail par exemple en poursuivant le contact avec le CNFPT, dans le but d'échanger sur les besoins de formation en communication publique au niveau de la licence professionnelle. Il s'agit de parier sur nos complémentarités respectives. Nous le poursuivrons également en faisant du lien avec des collectivités lorraines à l'image de ce que nous avons déjà fait avec la ville de Nancy, le Grand Nancy ou encore avec l'EPCI Pays de Colombey et du Sud Toulinois. Mais aussi vers les autres services publics que nous avons moins approchés pour l'heure, même si nous avons déjà eu l'occasion de bâtir des projets tutorés avec le CHU de Nancy par exemple ou avec des laboratoires de recherche locaux. Nous voyons dans ces partenariats l'occasion

de travailler en synergie avec de futurs employeurs sur la définition des besoins en termes de formation des étudiants.

Deux inquiétudes : Poursuites d'études et insertion professionnelle

L'équipe pédagogique avait tout à fait conscience, dans la constitution du dossier, de la faiblesse de la formation en termes d'insertion professionnelle et de poursuites d'études. Les deux points sont certainement liés et la question est celle de notre capacité à agir ou non. Si nous ne pouvons pas nous opposer aux stratégies étudiantes qui souhaitent poursuivre des études après la licence professionnelle, il nous apparaît toutefois clairement que nous pouvons agir en faveur d'une meilleure insertion professionnelle.

Une façon de le faire est de développer une politique plus intense en termes de formation continue et de VAE. Les deux points qui précèdent devraient nous y aider. En effet, une formation plus clairement orientée vers le métier de la communication publique devrait participer à nous rendre plus visibles pour ces deux types de public. Mais c'est aussi en construisant des liens plus forts avec le milieu professionnel (service public comme milieu associatif ayant notamment une mission de service public) que nous pourrions attirer des personnels désireux d'approfondir ou de valoriser des compétences qui sont souvent construites "sur le tas", mais sans reconnaissance académique. Notons que nous organisons un jury de VAE à la fin juin et qu'une autre personne est actuellement suivie et devrait pouvoir soutenir son dossier de VAE courant 2013.

Ainsi, c'est sur une meilleure insertion professionnelle que nous tablons pour réduire le taux de poursuites d'études. Nous rappelons ici que la politique de l'équipe pédagogique est de ne pas favoriser cette poursuite d'études en informant dans tous nos documents de la finalité professionnelle de la formation, en informant les étudiants, dès la réunion de rentrée, que nous ne renseignons aucun document pour des admissions en masters ou dans d'autres diplômes (et nous nous y tenons quelles que soient les raisons invoquées) et en échangeant avec les collègues responsables de masters susceptibles de recruter les étudiants issus de cette formation. Cela a manifestement des résultats car les experts de l'AERES notent que les poursuites d'études se font assez peu fréquemment à l'intérieur de l'établissement.

Recommandations

Les moyens que nous avons développés ci-dessus devraient nous permettre de répondre à la recommandation faite par l'AERES de « [cerner] de manière plus fine la "niche métier" » qui est effectivement un enjeu important. Ajoutons que nous avons récemment décidé, lors d'une réunion pédagogique interne au département Info-Com consacrée aux licences professionnelles, de développer des outils qui auront pour vocation de communiquer toujours plus et toujours mieux sur les formations que nous proposons, que ce soit en termes d'objectifs, de recrutement, de métiers visés et d'insertion professionnelle.

Ce travail de rapprochement avec le milieu professionnel et d'une meilleure communication, explicitement ciblée sur les métiers de la communication publique, devrait également nous permettre de répondre à l'autre recommandation de l'AERES portant sur un « effort de prospective en direction de la formation continue » qui doit être fait. Ce à quoi nous ajoutons la préoccupation de la VAE. Nous sommes convaincus que la licence professionnelle « Communication publique et outils numériques » a un bel avenir devant elle. Les visites de stages professionnels que nous réalisons actuellement et au cours desquelles nous présentons ce nouveau projet rencontrent un écho favorable qui nous conforte dans nos ambitions.